

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 47

Artikel: Une smeaine mémorable
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 23 novembre 1918. — Une semaine mémorable (J. M.). — L'armistice (Marc à Louis). — Mademoiselle Alice (Jean des Sapins). — Diagnostic. — Sobriquets des communes et villages vaudois, suite (Mérine). — Une dame qui se coupe. — Le marié novice. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

UNE SEMAINE MÉMORABLE

LAISONS aux grands journaux, aux journaux politiques, le soin de commenter et de juger la tentative de grève générale décidée par le Comité d'Olten et qui, en dépit de son avortement, nous a gâté une semaine dont le début avait été si heureux. Aussi bien n'est-ce pas le rôle du *Conteur* de se mêler de politique. Mais des événements, diversément mémorables, de la semaine dernière, il convient de retenir deux constatations fort réjouissantes.

Tout d'abord, l'unanimité de l'enthousiasme avec lequel nous avons salué la victoire définitive et si impatientement attendue de la cause de la justice et du droit, à laquelle, depuis quatre ans, les Romands sont restés toujours fidèles, dans la bonne, comme dans la mauvaise fortune. L'allégresse était générale et débordante ; rien n'a bridé son élan. Ce fut, le 11 novembre, à midi, sur la place St-François, alors que venait d'arriver la nouvelle de la signature de l'armistice, un spectacle bien impressionnant que celui de cette foule énorme où toutes les conditions, tous les âges, bien des nationalités, se coudoyaient. Tous, têtes découvertes, entonnaient tour à tour, avec une conviction bien visible, les chants nationaux de la Suisse et des principaux peuples alliés.

De la joie, une immense joie, mais cela seulement. Pas une parole cruelle, pas un sarcasme à l'adresse des vaincus. Les grandes joies sont généreuses et magnanimes ; elles sont indemnes de toute mauvaise pensée.

La seconde constatation est le superbe et réjouissant réveil de l'esprit patriotique qui s'est manifesté dans la population et dans l'armée à la nouvelle de la déclaration de grève générale. On a tout de suite senti que le pays était menacé dans ses institutions et dans ses traditions. Quelque pénible qu'ait été pour beaucoup de citoyens l'idée qu'ils se trouveraient peut-être dans la triste éventualité de faire face à des gens « de chez nous » — on ne peut dire : « compatriotes » puisqu'ils renient la patrie — il n'y a pas eu de défaillances, pas de défections. Comme en août 1914, pour courir à la frontière, ils étaient tous là. La patrie est en danger ! Nous voici ! Et nos soldats ont eu le sentiment reconfortant que la population, dans sa très grande majorité, était avec eux ; elle ne leur a ménagé ni ses acclamations enthousiastes ni les preuves plus tangibles et non moins précieuses de sa sincère sympathie. Les exemples sont nombreux et éloquents de cette cordialité spontanée et réciproque, de ce vibrant patriotisme.

Que dites-vous de ce soldat de landsturm qui, faute de train et d'autre moyen de transport, est

venu à pied d'Yverdon à Lausanne pour rejoindre son bataillon ? Que pensez-vous de cette brave paysanne du district de Cossonay, qui, d'étape en étape, espérant toujours, mais en vain, trouver un train ou un camion automobile, a bravement conduit son mari mobilisé jusqu'à Moudon, et s'en est revenue à la maison, comme elle s'en était allée : « avec la Grise », pour l'heure de « gouverner » ?

Que dites-vous, enfin, de ces gardes civiques qui partout s'organisent et dans lesquelles s'enrôlent, nombreux, les citoyens de tout âge et de toute condition, pour assister l'autorité dans le maintien de l'ordre public et la défense des principes démocratiques ?

Et combien d'autres exemples. On n'en finirait pas.

La population, après quatre ans de guerre et d'épreuves de tout genre, veut la paix et la tranquillité, afin de pouvoir accomplir, comme il convient, la grande tâche de reconstitution, de renforcement, de justice et d'équité qui nous attend tous. C'est pourquoi elle est fermement résolue à sévir contre tous ceux qui voudraient y faire obstacle, contre tous les perturbateurs. Ce n'est assurément pas là ce qu'escomptaient les organisateurs de la grève générale. Vraiment, ils n'ont pas eu de flair. Ils se sont complètement abusés touchant la mentalité de notre armée et de nos populations. Ils les croyaient sans doute énervées, découragées, aigries par les quatre années de guerre et de privations que nous venons de passer, ainsi que par les regrettables événements survenus chez nous et que nous déplorons tous. Ils pensaient qu'il n'y avait qu'à agiter, avec de grands mots et des menaces, l'étendard de la révolution, pour que militaires et civils accourussent naïvement à la rescousse. Au drapeau rouge, civils et militaires ont opposé le drapeau rouge à croix blanche, et aux menaces, leur ferme résolution de défendre sans faiblesse la patrie et ses institutions contre leurs ennemis du dehors et du dedans.

Les organisateurs de la grève se sont trompés. Cela arrive à tout le monde.

J. M.

Nu-tête. — Dans une réunion publique, un orateur fait une proposition absurde. Un auditeur demande à son voisin :

— Qui est ce personnage, s'il vous plaît ?

— Monsieur, c'est celui que vous rencontrez souvent, le crâne chauve et la tête découverte.

— Oh ! je comprends, maintenant : c'est une tête sans cervelle, il n'a pas besoin de la couvrir. — C. P.

L'ARMISTICE

HÈ la vèprà, l'èlè ein train de bāozenà pè l'ottò. Justameint la faie l'avai fè lè z'agnì et l'affère l'allave pardieu bin, quand vait-cé que lo poustelson l'arreve.

— Te sà pas, Louette, que mè dit, ie diant que l'armistice l'è signì.

— Qu'è-te oncora çosse po onna bîta, clli l'armistice ? que lāi dio.

— L'è quemet onna paix. Quand l'è que te vāo veindre onna carrāe, āo bin mîmameint on cārro de terra, ie faut allā vè lo notéro que vo fā po coumeinci on papā qu'on lāi dit 'na promesse de veinta, et pu apri on outro papā, lo bon, quand on va passā lè z'acte.

— Lo sè pardieu prau. Justameint quand i'è atsetā la Renailîre, l'a faliu fère la promesse, mā on a bin risquā de pas signi l'acta.

— Eh bin ! l'armistice l'è la promesse, et pu la paix, l'è l'acta.

— Se bahia quin notéro lau vāo fère çosse, faut ion què sâi d'attaque et pas timbrā. Cein dusse lau cotā gros. Mè rein que po ma Renailîre, i'è payi ceint houitanta francs.

— Lo notéro, diabe lo mot que l'ein sè ! Dein ti lè casse l'armistice l'è signi. Ie diant qu'on pāo lo vère à Lozena.

— Pas moyan. Crāio bin que lāi vu alla vère. La faie va bin, lè truffie sant trèsse, et n'è pas oncora agottā lo novi.

L'è dinā à la couāte. L'è chātōtā dein mè z'hailon et mè solā et a-te que mè à Lozena. L'è lè qu'ein avāi dau mondo et dāi dzein. Ein avāi oncora bin mè que quand on baille lè prix à l'abbay. N'ètant pas ti de la mîma mère, cein que lāi a de su. Jamé n'arî cru onna cougne dinse. Mè su de « Louette, mets ta man dein ta catsetta que n'aulant pas tē roba ta bossa ! » Et l'è tēgnāte tot dau long avoué ma man, dēso mon motchāo de catsetta. L'è ma fāi rido età terelupinā decé, delé. Crāio que i'arē pu pessì ein martseint que nion lāi arāi rein vu.

Et dāi drapeau ! Dāi moui et dāi pētāie, oncora bin mè que tsi no quand on a inaudiurā lo colidzo. Dāi rodzo, bliian et bliiu. Pas tant de crāi bliiantse. L'ant de que lè drapeau fédérat lè z'ant met dessu la rita dāi modze que l'ant einvouyi dein lè z'Allemagne, l'è por cein qu'ein avāi pe min po la pararda. Fa rein, l'è tēti bin biau.

Mā l'è su la Ripouna qu'ein avāi dāi dzein. L'avant fē onna dzehira iō on hommo l'è montā que no z'a de bin dāi z'affère de la guerra et pu oncora bin dāi z'autro. No z'a de que du quatze la guerra l'è vegnāte por cein que l'āi avāi z'u dou bon Dieu et ma fāi on savāi pas lo quin voliāve gagni. Mā ora, l'è fini ; lo vere tabllio l'è restā āo ciē, lo crodiō l'è felā ein n'Hollande, ā cein que paraît. Et mè su de : « Louette, eh bin ! ora te pāo recoumeinci ā allā āo pridzo, du que clli commerce dāi dou bon Dieu l'a botsi ! » Cein que l'è tot parāi que clliau dzeinsuti. Por quant ā mè, n'arē jamé cru que l'è on affère dinse que l'avāi amenā la guerra.

Quemet mè vegnāi onna sâi de cotien, iē' voliu alla bāire quartetta pè la pinte vaudoise. Mā tot l'è tēti plliein quemet āo pridzo quand l'è qu'on reço lè catētiuméno. Mē su met ā n'āin bet de trābllia et i'è bu on demi tot solet. Bin bon que l'è tēti, mā tēhē qu'on diābllio. Mē desē justameint : « Louette, l'è lo laci que foudrāi pouāi veindre trāi francs lo litre, et lo vin que foudrāi payi treinte-houit ! » Cein vindrā pao-titre, se la revoluchon l'arreve.